

Réponse: Celui qui étudie en un lieu où prie un Minian devra interrompre son étude afin de répondre à la "Kedoucha", de sorte qu'il ne se distingue pas du reste de la communauté.

Selon la plupart des décisionnaires, il n'est pas nécessaire d'interrompre son étude pour répondre "Amen" au Kadich et aux bénédictions; c'est concrètement ainsi que nous avons coutume d'agir.

Celui qui entend la "Kedoucha" en dehors de la pièce où se trouve le Minian ou bien de derrière une "Me'hitsa" peut y répondre mais n'y est pas obligé.

Source: סימן ד חלק נדברו אז ת"ש, ח הערה ט פרק שלמה הליכות, פט סימן א חלק אפרים רבבות ת"ש
מא, ועוד